



Le Tout Petit Journal

N°01

www.ecuras.fr communication@ecuras.fr

Le mot de Madame La Maire

" Chères Écurassiennes, chers Écurassiens,

Depuis trois mois déjà, la nouvelle équipe municipale et moi-même avons pris connaissance des lieux et des dossiers. Nous avançons ensemble avec une **belle énergie de groupe**.

Notre première action était de trouver une façon simple et efficace de **travailler en interne et de communiquer**. Nous utilisons désormais un nouvel outil gratuit, développé par l'État, pour les petites communes, appelé La Suite Territoriale (espace de travail numérique).

Certains d'entre vous auront remarqué que la page Facebook de la commune est plus active et enrichie d'informations concernant la vie d'Écuras et ses alentours. La page internet est de nouveau opérationnelle et évoluera prochainement.

Concernant les projets, nous avons lancé le **recrutement d'un agent technique** communal à temps plein et commençons à recevoir des candidatures. L'ouverture de poste est prévue pour **septembre**.

La réfection de certains chemins a commencé, le fauchage des chemins est presque terminé, les haies ont été taillées et le **point à temps sur les routes goudronnées aura lieu en septembre**.

Nous allons aussi revoir prochainement les propositions d'**aménagement et de sécurisation de la route départementale à Châtain-Besson** avec l'Agence Départementale de l'Aménagement de Charente.

Début juillet, nous rencontrerons l'association le Vime, afin qu'elle nous présente sa solution de covoiturage solidaire déployée sur le Périgord Vert.

Le repreneur potentiel du restaurant souhaite aller jusqu'au bout de sa démarche. Nous sommes en contact régulier avec lui, et nous vous tiendrons au courant dès qu'il y aura du concret.

Toute l'équipe municipale se réjouit de s'impliquer dans la vie de notre belle commune d'Écuras.

Je suis présente à la Mairie tous les matins (sauf en cas de réunion à l'extérieur). L'ensemble des adjoints sont quant à eux présents les vendredis après-midi.

La porte est ouverte et nous sommes disponibles pour échanger avec chaque habitant, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !"

Laetitia Waffelaert Jhanjee



Au centre, Madame La Maire Laetitia Waffelaert Jhanjee.

De gauche à droite : Pascale Courouble, Nicolas Berthet, Anthony Boudet et Delphine Gibon.

Un nouveau format de journal

La commission communication s'est réunie et a réfléchi à un nouveau format qui viendra compléter le traditionnel bulletin communal de la commune.

Le Tout Petit Journal paraîtra tous les deux à trois mois et sera distribué dans votre boîte aux lettres.

Il sera également disponible en mairie et sur le site internet.

Notre volonté est de vous tenir informés plus régulièrement des nombreux événements et actualités qui concernent notre précieuse commune.

Vous retrouverez une version plus étoffée du bulletin communal en fin d'année, avec des repères historiques de la commune et un récapitulatif des actualités des différentes associations écurassiennes.

Nous réfléchissons également à une refonte du logo de la commune, nous ferons prochainement appel à vous pour le choix final !

Bonne lecture !

L'équipe de rédaction et la commission communication

Présentation des membres du conseil municipal et répartition des commissions



Laetitia Waffelaert-Jhanjee : Maire,
Productrice de plants potagers, ex-chargée d'affaires
Voirie-chemins-espaces verts, Bâtiments communaux-urbanisme,
Animation-fête-cérémonie-culture, Transition écologique, Affaires sociales,
Communication, Tourisme

Nicolas Berthet : Premier adjoint, *Ingénieur, Pépiniériste*
Voirie-chemins-espaces verts, Bâtiments communaux-urbanisme,
Transition écologique, Communication



Pascale Courouble : Deuxième adjointe, *Retraitée de la petite enfance*
Voirie-chemins-espaces verts, Bâtiments communaux-urbanisme, Affaires
Sociales

Anthony Boudet : Troisième adjoint, *Mécanicien agricole*
Voirie-chemins-espaces verts



Delphine Gibon : Quatrième adjointe, *Comptable*
Bâtiments communaux-urbanisme, Animation-fête-cérémonie-culture,
Tourisme

Fabien Colin : Conseiller municipal, *Electricien,
technicien évènementiel*
Bâtiments communaux-urbanisme, Communication



Cindérella Dumaignaud : Conseillère municipale,
en reconversion professionnelle secteur médico-social
Voirie-chemins-espaces verts, Animation-fête-cérémonie-culture,
Communication, Tourisme

Thomas Dehée : Conseiller municipal, *Menuisier ébéniste*
Bâtiments communaux-urbanisme, Animation-fête-cérémonie-culture,
Transition écologique, Communication



Joëlle Brejou : Conseillère municipale, *Retraitée Schneider Electric*
Voirie-chemins-espaces verts, Animation-fête-cérémonie-culture, Affaires
sociales

Maarten den Hertog : Conseiller municipal, *Agent commercial*
Tourisme



Laure Drousseau-Dugontier : Conseillère municipale,
Serveuse en restauration
Voirie-chemins-espaces verts, Animation-fête-cérémonie-culture,
Communication, Tourisme

Didier Vanderf : Conseiller municipal, *Retraité des Postes*
Transition écologique, Communication



Marie-Christelle Brun : Conseillère municipale,
Employée Moteurs Leroy-Somer Nidec
Voirie-chemins-espaces verts, Bâtiments communaux-urbanisme, Affaires
Sociales, Communication

Céline Sayettat : Conseillère municipale, *Infirmière libérale*
Affaires sociales



Loïc Bousseton : Conseiller municipal, *Ouvrier spécialisé Travaux Publics*
Bâtiments communaux-urbanisme

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget municipal est l'acte financier et politique majeur qui détermine les actions de notre collectivité pour l'année. Conformément à la législation, **le budget est strictement équilibré** en dépenses et en recettes et se divise en deux sections distinctes : fonctionnement et investissement.

La Section de Fonctionnement : La Gestion Courante

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations courantes nécessaires à la vie quotidienne de la commune et à la continuité du service public. Elle englobe les dépenses régulières telles que l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, voirie, espaces verts), les charges de personnel, l'achat de fournitures, ainsi que les subventions aux associations.

En matière de recettes, elle provient essentiellement de la fiscalité locale, des dotations de l'État, et des produits des services (loyer logements communaux, locations de salles, etc.). Un excédent de fonctionnement est essentiel car il permet de dégager de l'autofinancement pour les projets d'avenir via un virement à la section d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Libellé	Montant	Part	Libellé	Montant	Part
Charges à caractère général <i>(bâtiments : énergie, entretien, travaux courant, ...)</i>	444 649 €	46%	Résultat reporté	314 782 €	33%
Personnel	235 782 €	25%	Produit de services, ventes diverses <i>(agence postale, cimetière, ...)</i>	17 669 €	2%
Reversement à l'État <i>(FNGIR : neutralité fiscale entre les communes)</i>	44 739 €	5%	Impôt et taxes <i>(taxe foncière, d'habitation, taxe pylône électrique, ...)</i>	356 529 €	37%
Autres charges de gestion courante <i>(indemnités élus, subvention associations, assainissement collectif, ...)</i>	115 435 €	12%	Dotations et participations <i>(dont FCTVA)</i>	242 753 €	25%
Virement à l'investissement	121 108 €	13%	Autres produits de gestion courante <i>(loyer logement communaux, salle des fêtes, pylône télécommunication, ...)</i>	29 979 €	3%

La **section de fonctionnement s'équilibre à 961 712 €** pour l'année 2026

La Section d'Investissement : Préparer l'avenir

L'investissement regroupe tous les projets qui modifient ou valorisent durablement le patrimoine de la collectivité (travaux de structures, achats de matériels ou de véhicules, études). On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets.

Les recettes d'investissement sont principalement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...) le remboursement de TVA par l'Etat (FCTVA) et les emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissement.

Les investissements notables pour 2026 : Travaux dans les logements communaux (40 000€), bâtiments communaux (30 000€), réserves incendies et poteaux (30 000€), matériel technique (20 000€) et jeux pour enfant (10 000€).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Montant	Part	Libellé	Montant	Part
Déficit reporté	111 830 €	35%	Virement de la sec. de fonctionnement	121 108 €	37%
Emprunts et dettes assimilées	20 710 €	6%	Produits des cessions d'immobilisations <i>(vente d'un terrain)</i>	15 800 €	5%
Immobilisations corporelles <i>(travaux logement, citerne incendie, matériel agent technique, jeux pour enfants, ...)</i>	191 127 €	59%	Dotations, fonds divers et réserves <i>(FCTVA et excédent de fonctionnement capitalisé)</i>	181 457 €	56%
			Emprunts et dettes assimilées	5 303 €	2%

La **section d'investissement s'équilibre à 323 667.82 €** pour l'année 2026.

LES ÉVÈNEMENTS DU PRINTEMPS

Marché de producteurs de la Coop'in en Bourg

Samedi 18 avril a eu lieu la **troisième édition** du marché de producteurs de la Coop'in en Bourg, l'épicerie coopérative de la commune. Miel, safran, savons, plantes, bières et pizzas étaient au programme. L'association le Club de l'amitié a participé en exposant ses créations textiles et art floral. Un apéritif a été offert par la Coop avant un concert assuré par le groupe Los Morochos de Saint Sornin.

Succès pour la brocante du 1^{er} mai

Cette année le soleil a permis une belle fréquentation de la traditionnelle brocante du 1^{er} Mai. Organisée par le comité des fêtes, elle a réuni **50 exposants** sur le stade de foot, et **140 repas** ont été servis sous le chapiteau, dans la bonne humeur et la convivialité.

Concert à l'église d'Ecuras

Un très beau concert a eu lieu en l'église d'Ecuras, samedi 2 mai à 17 heures. Le Quatuor à cordes Konserv a rassemblé **une cinquantaine de personnes** en cette fin d'après-midi.

Cérémonie du 8 mai

Les commémorations de la Victoire du 8 mai 1945 ont eu lieu en présence de Madame La Maire et des membres du conseil municipal.

Un **hommage a été rendu à ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté.**

L'ensemble du conseil municipal remercie tous les participants à cette cérémonie, l'association des Anciens Combattants, Monsieur Roland Bernard, les portes-drapeaux Didier Vanderf et Nicolas Berthet, Monsieur Jean-Michel Niort pour l'accompagnement des chants à la trompette ainsi que la chorale Asonancia et les enfants pour le lever de drapeaux.

Le **vin d'honneur** s'est ensuite déroulé traditionnellement à la mairie.



Fleurissement des jardinières à Châtain-Besson

Une équipe du conseil municipal a pris en charge l'entretien et le fleurissement des jardinières situées à Châtain-Besson et près du monument aux morts. Les fleurs existantes ont été préservées et les membres de la commission fleurissement, avec la participation de Madame La Maire, ont ajouté des plantes issues de leur jardin, en attendant l'implantation de plantes vivaces et pérennes.

À l'automne, le conseil municipal proposera une journée pour toutes les personnes souhaitant participer à l'embellissement et à la plantation de nouvelles vivaces et arbustes sur la commune.



Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse à la salle des fêtes de Châtain-Besson le 8 mai. **140 convives ont pu partager le repas** préparé et servi avec soin par l'équipe du Restaurant aux Caprices situé à Montbron. La décoration des tables a été réalisée avec soin par le Club de l'amitié avec de magnifiques compositions florales.

Le rendez-vous est donné pour un prochain repas sous le signe du partage et du lien en 2027.

Les travaux ont débuté à la scierie



Comme prévu par l'ancien conseil municipal, les travaux de rénovation de l'ancienne scierie à bois, à Châtain-Besson ont débuté. Les artisans Pascal Guerry et Jonathan Marciquet assureront les travaux de charpente et de couverture. Didier Vanderf et Patrice Jugieau apportent leur aide sur le chantier en tant que bénévoles. L'objectif à terme est de **pouvoir remettre en marche la scie de façon mécanique** afin de permettre des **démonstrations** du travail de l'époque. Des questions se posent sur l'histoire véritable de la scierie et des découvertes sont faites chaque jour sur le chantier. D'anciens volants de scie en bois ont été évacués afin de les protéger de la pluie. Des tuiles datant de 1934 ont été retrouvées sur la toiture de l'atelier.

Lorsque la charpente sera terminée et le lieu sécurisé, des bénévoles seront attendus pour de petits travaux de bricolage et de débarrasage. **Les personnes intéressées par la préservation de ce patrimoine peuvent se manifester auprès de Didier Vanderf au 07 67 01 59 55.**

Le nom est déjà trouvé pour ce lieu chargé d'histoire : **La scie d'Adrien**, d'après le prénom du dernier propriétaire de la scierie.

Ouverture du Restaurant Le Bistro'Chouette au Village le Chat

L'emblématique Dame Blanche du village Le Chat reprend vie grâce à Jitske et Peter Bos. Ces deux hollandais parlant parfaitement le français ont été les gérants du camping du Chambon pendant quelques années.

Après un nettoyage important, ils ont ouvert leur nouvel établissement à la fin du mois de mai et resteront ouverts toute l'année.

Ils proposent un **service non stop de midi à 22h en juillet/août**, avec une carte simple et variée allant du snack au traditionnel entrée/plat/dessert.

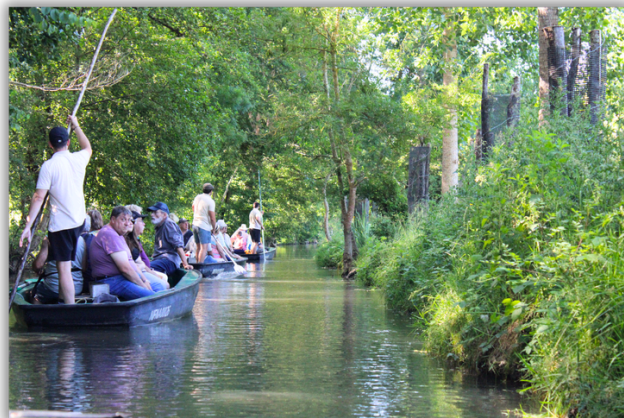
Une belle salle des fêtes peut être louée pour vos évènements privés, un bar et un mini golf sont déjà en service.

Plus d'infos sur le site bistrochouette.fr / contact : info@bistrochouette.fr / 07.80.56.53.00

Excursion au Marais Poitevin

Le Comité des fêtes a organisé une journée de découverte du Marais poitevin **dimanche 24 mai**.

Les nombreux participants ont profité le matin d'une balade sur le marais et ont pu visiter le musée l'après-midi pour échapper à la chaleur.



À VOS AGENDAS !

- **Samedi 13 juin** : à la salle des fêtes d'Ecuras : **friperie XXL et vide-dressing** de La Coop'in en Bourg associée à La Ruche (Roussines)
- **Samedi 20 juin** : à partir de 18h **fête de la musique**, dans le bourg d'Ecuras, au jardin du presbytère, ouvert à tous, n'hésitez pas à venir participer avec vos instruments! organisée par la chorale Asonancia, avec Anne et Daniel (pop anglaise) Anneguus et Dick (musique trad), Lyda Van Tol, Sophie, Patrice, Annie, Olivier et Margot, Mixamère (DJ electro)
- **27 et 28 juin** : **Frairie annuelle**, manèges, confiserie, sur la place du Châtain-Besson organisée par la municipalité, le comité des fêtes, la société de chasse et la cité des légendes.
- **Samedi 27 juin** : **16h jeux gratuits pour les enfants**, banda de St Junien, **19h repas** champêtre 22€ sur réservation uniquement au 05.45.67.09.78 ou 06.85.47.30.84 (comité des fêtes) **feu d'artifice** animé par la Cité des Légendes, concert avec Chris Kern.
- **Dimanche 28 juin** : à partir de 6h **bric-à-brac** (réservation au 06.63.34.61.88), **12h30 repas** 18€ réservation obligatoire au 06.67.75.34.98 (société de chasse)
- **Samedi 4 juillet** : **sortie photo**, vallée de la Renaudie, avec Eric Lamothe, rdv à Rouzède à 10h au gîte de l'Epardeau, (inscription obligatoire au 06 52 24 25 91) organisée par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Gratuit
- **du 10 au 14 juillet** : salle des fêtes d'Ecuras, **exposition de peintures** de Bernard Dethoor "promenade charentaise" avec l'association Mémoires d'Ecuras
- **Samedi 18 juillet** de 19h à 20h30 : **Randonnée pédestre semi-nocturne** (9 ou 13 km) avec repas par étapes, départ du bourg d'Ecuras. Adultes 14 euros, enfants – de 12 ans 8 euros, Réservations repas au 06.85.47.30.84 ou 05.45.67.09.78, organisé par le comité des fêtes.
- **Samedi 1^{er} août** : **sortie photo**, 10h départ place du Châtain-Besson, organisée par le CEN Nouvelle Aquitaine, renseignements et inscription au 06 52 24 25 91. Gratuit
- **Samedi 8 Août** : à 20h30 à l'église d'Ecuras, **Concert** "Psallat ecclesia" **chants grégoriens** par Geoffroy DUDOUIT, ténor professionnel et spécialisé dans le chant grégorien. (8€/gratuit moins de 18 ans) organisé par la chorale Asonancia
- **Dimanche 16 août** : à 19h, Eglise Saint Etienne d'Ecuras : **Concert** de l'ensemble Furia Francese renseignements 06.14.22.66.89. (15 euros, gratuit moins de 18 ans)
- **Samedi 12 Septembre** : **Journée à Arcachon**, Dune du Pilat avec le Club de l'amitié; 50€ pour les adhérents, 75€ pour les non-adhérents, départ 6h15 retour vers 20h45. Informations au 06.11.65.51.40 (Didier Corbier), 06.86.92.59.35 (Marinette Bosseboeuf), 06.79.7.23.57 (Monique Canteau)
- **Samedi 19 septembre** :
 - **Journée inter-associations** : concert, forum des associations, repas... (plus d'info à venir)
 - **Exposition ÉcurArt** à la salle d'exposition du bourg
 - **Exposition de peintres charentais** par Mémoire d'Écuras à la salle des fêtes



INFORMATIONS DIVERSES

• Artisans, entrepreneurs

Dans le cadre de la création d'un **futur livret d'accueil à destination des nouveaux habitants** s'installant sur notre commune, nous souhaitons vous faire connaître !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail à l'adresse : communication@ecuras.fr afin d'apparaître dans le livret ou nous faire connaître vos actualités que nous pourrions ainsi partager dans notre tout petit journal.

• Associations

Nous vous prions de bien vouloir nous **adresser vos différentes actualités à l'adresse suivante : communication@ecuras.fr**

Pour une meilleure visibilité, vous pouvez communiquer vos actualités à l'office de Tourisme directement grâce à un formulaire : tourisme.rochefoucauld-perigord.fr/deposez-votre-evenement/

• Salle d'exposition communale

La prochaine exposition aura lieu le 19 septembre à l'occasion de la journée inter-associations.

Merci aux bénévoles qui oeuvrent depuis 4 ans à faire vivre la salle d'exposition !

Aujourd'hui ils ont besoin de renfort ! La création d'une association culturelle permettrait de proposer différentes activités et de continuer à faire vivre ce lieu chaleureux.

Le conseil municipal souhaite aider à la création d'une association : un groupe de travail lié à la commission culture va se constituer.

Celui-ci sera ouvert à tout citoyen intéressé pour participer à la vie de la salle d'exposition et développer ses activités.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : culture@ecuras.fr

Affaire à suivre dans le tout petit journal de septembre !



• Ramassage des métaux et ferrailles

Un ramassage aura lieu en porte-à-porte le lundi 27 août.

Monsieur Lotte passera dans les villages de la commune afin de collecter les métaux et ferrailles dont vous voulez vous débarrasser (hors gros appareils ménagers qui doivent être apportés en déchetterie).

Inscription auprès de la mairie au 05 45 23 20 08.

• Recrutement d'un agent

Pour compléter son équipe constituée de deux agents territoriaux, la commune d'Ecuras crée un poste à temps plein et recherche un agent technique polyvalent.

L'annonce complète est à retrouver en mairie et sur le site www.emploi-territorial.fr

L'agent technique assure l'entretien et la valorisation du patrimoine communal, des espaces verts et des infrastructures, tout en veillant à la sécurité des usagers.

Missions principales :

- Entretien des espaces verts et naturels : Taille, élagage, fleurissement et tonte en gestion différenciée.
- Voirie et propreté urbaine : Entretien des voies et chemins ruraux, curage des fossés, nettoyage d'équipements urbains, gestion de la signalisation et viabilité hivernale.
- Entretien assainissement collectif : Nettoyage des filtres et surveillance des lagunes.
- Suivi chauffage des bâtiments communaux : Surveillance, nettoyage et réception des granulés dans la chaufferie de la salle des fêtes. Suivi des niveaux des cuves à fioul.

Transmettre CV, lettre de motivation, dernier arrêté de situation pour les fonctionnaires par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'ECURAS, 4 Route de Rouzède, 16220 ECURAS

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Conformément à la réglementation, nous rappelons pour le bien-être de tous que les travaux de jardinage ou bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits inhabituels (jets à haute pression, coupe-bordure...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h à 20h
- les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

(Attention, des horaires spécifiques s'appliquent au Village le Chat)

D'autre part, des incivilités ont été constatées, et des dépôts d'ordures non autorisées ont été relevés au sein du Village le Chat. **L'usage des containers est strictement réservé aux habitants du village.** Grâce à la mise en place des sacs transparents, une réduction de 30 à 40% des déchets ménagers a été constatée par Calitom.

Faites attention à nos réseaux d'assainissement !

Les lingettes sont un véritable fléau car elles ne se désagrègent pas sous l'eau, elles endommagent les circuits d'assainissement, les lagunes du Châtain Besson en font les frais.

Les lingettes ne se jettent pas dans les toilettes mais dans une poubelle, nous comptons sur vous !

À RETENIR

• Horaires du secrétariat de Mairie

Les secrétaires de mairie vous accueillent :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Téléphone : 05.45.23.20.08

Nouvelle adresse mail : mairie@ecuras.fr

• Horaires de l'Agence Postale

La responsable de l'agence postale vous accueille :
du lundi au jeudi de 9h30 à 13h45
le vendredi de 9h30 à 13h45 et de 14h30 à 17h15
le samedi de 9h30 à 12h
Téléphone : 05.45.24.89.35

L'agence postale sera fermée pour les congés d'été du lundi 20 juillet au samedi 15 août inclus.

Réouverture le lundi 17 août.

• Horaires bibliothèque

Les permanences sont assurées par des bénévoles :
le mardi de 14h30 à 15h30 et le samedi de 10h30 à 11h30.
L'inscription et l'emprunt de livres est gratuit.

• Conciliateur de justice

Thierry Colineau, est le nouveau conciliateur de justice pour le canton Val de Tardoire.

Il est disponible sur rendez-vous le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois à la mairie de Montbron de 9h à 12h et de 14h à 17h à La Rochefoucauld.

Pour prendre rendez-vous : thierry.colineau@conciliateurdejustice.fr ou au 0545631515 (Montbron) et au 0545620261 (La Rochefoucauld)

• Numéro Urgence Enedis : 09 726 750 16

- Site internet de la commune www.ecuras.fr
- Adresse mail du Tout petit journal : communication@ecuras.fr
- Page Facebook de la commune : Commune d'Ecuras

